🏠 **Assemblée citoyenne — compte rendu du 2 octobre 2026**

Nombre de participants : 17 Groupe d'animation de la séance :

- **Présidente : Virginie Gallais**
- **Modérateur : Marie-Anne Gautier**
- **Secrétaire : Frédéric Vin**

L'assemblée a été suivie par un assistant virtuel

Contexte : Réunion consacrée au suivi des sujets évoqués lors de la précédente assemblée, aux retours sur les actions menées dans la commune et à l'examen de nouvelles propositions citoyennes.

🖌️ **Parcours de découverte :**

Bilan du nettoyage et travaux à prévoir

Une sortie citoyenne de nettoyage a eu lieu le samedi précédent la réunion. Une douzaine de personnes environ y ont participé, réparties en deux groupes, l'un passant par le bas du circuit et l'autre par le haut. La matinée s'est déroulée dans de bonnes conditions et a permis de nettoyer les panneaux, de dégager ceux qui étaient masqués par la végétation et de corriger quelques problèmes sur le parcours.

Dans la partie retour, plusieurs sources traversent le chemin. Le petit ruisseau qui les recueille était encombré et les troncs disposés après la tempête de 1999 pour guider l'eau avaient été déplacés. Les participants les ont remis en place. Il est envisagé de reprendre ultérieurement le lit du ruisseau afin que l'eau suive mieux son cours naturel et que le chemin soit moins boueux.

La discussion a également rappelé l'intérêt des sources pétrifiantes : le calcaire qui se dépose sur les feuilles et les brindilles est déjà présenté sur un panneau, avec une photographie. Le parcours compte plusieurs panneaux endommagés ou manquants :

- un panneau a été détruit par une débroussailleuse ; il ne reste que le poteau ;
- des panneaux associés notamment au chêne, à l'aubépine et à l'églantier sont manquants ou à repositionner ;
- le panneau du coudrier est encore là, mais l'arbre correspondant n'a pas été retrouvé ;
- le panneau de l'épicéa doit être déplacé, car l'arbre auquel il fait référence ne correspond plus ;
- la petite flèche en bois indiquant le retour a disparu.

Les coordonnées du fournisseur des panneaux sont disponibles. Il sera vérifié s'il est possible d'en recommander, de remplacer les éléments endommagés ou manquants et de demander conseil sur la protection de surface. La plupart des panneaux et de leurs supports ont toutefois bien résisté à plus de vingt ans d'exposition ; un nettoyage à l'eau et à la brosse leur a rendu un bon aspect.

Suites à donner : se renseigner sur les panneaux et la flèche à remplacer, puis examiner la possibilité de replanter ou de repositionner les arbres associés au parcours, notamment au printemps.

🏀 **Terrain de sport et 🐈 chats**

Terrain de sport

Le terrain de sport avait été évoqué lors de la précédente assemblée, en particulier le filet but de foot et le panier de basket. Il a été confirmé que le panier de basket avait été changé. Le suivi du filet du but de foot reste à clarifier ; le sujet avait été attribué à Justine et Jordan, mais aucune nouvelle précise n'a été rapportée pendant cette réunion.

Chats

Deux chats ont été stérilisés. Les animaux sont conduits chez le vétérinaire, où ils sont également pucés et répertoriés. Les interventions ont été interrompues pendant la période de forte chaleur ; l'association devrait reprendre les captures durant l'hiver, période jugée plus adaptée. Des jeunes chats sont encore présents dans le village, et le suivi reste donc nécessaire.

💡 **Boîte à idées :**

examen des propositions citoyennes

Les propositions déposées ont été examinées une par une. Plusieurs étaient formulées de façon générale ; il a été convenu d'encourager les habitants à préciser leurs idées afin qu'elles puissent être étudiées concrètement.

Activités pour les enfants

La proposition de « faire des choses pour les enfants » pourrait renvoyer à des activités ou des ateliers, mais sa portée n'est pas assez définie pour être traitée telle quelle. Les animations relèvent notamment du comité des fêtes. Des événements pour les enfants sont prévus, en particulier Halloween et la Saint-Nicolas. Il a été suggéré que le compte rendu invite les personnes à préciser le type d'activité souhaité.

Le terrain de sport constitue par ailleurs un sujet déjà engagé pour les équipements destinés aux enfants.

Mettre de la couleur en bas du village

La suggestion n'a pas pu être interprétée avec certitude : elle pourrait concerner des fleurs, des plantations ou une mise en couleur d'éléments du village. Aucune décision n'a été prise, faute de précisions. Il conviendra de demander à son auteur de définir plus clairement ce qu'il propose.

Éclairage à l'entrée du village

La proposition d'ajouter une lumière n'a pas été suffisamment localisée. Les participants ont relevé que l'entrée visée et le type d'éclairage souhaité restaient à préciser, alors que l'éclairage existant est déjà en place dans certaines rues et s'éteint à 22 heures. La demande pourra être réexaminée lorsque ces éléments seront clarifiés.

Sacs pour les déjections canines

La proposition de mettre des sacs à disposition a donné lieu à un rappel de la responsabilité des propriétaires de chiens : ils doivent se procurer les sacs nécessaires et ramasser les déjections de leur animal. Les participants ont signalé des déjections laissées dans certaines rues et à proximité de domiciles. Le sujet est lié à la propreté du village et au respect du voisinage.

Décorations de Noël

Les décorations existantes relèvent à la fois de la commune et du comité des fêtes. Plusieurs éléments, dont des décorations de Saint-Nicolas, commencent à se détériorer ou sont hors d'usage. Il a été proposé de faire un inventaire, de distinguer ce qui peut être réparé de ce qui doit être remplacé et, si des personnes sont disponibles, d'organiser un atelier de remise en état ou de fabrication.

L'inventaire est fixé au **samedi 24 octobre 2026 à 9 h 30**. Une assemblée citoyenne de suivi est prévue le **vendredi 30 octobre à 18 h 30**, afin de décider des suites à donner après l'état des lieux.

🐔 **Signalement concernant des animaux morts et des nuisances**

Une participante a rapporté avoir trouvé une poule morte sur un chemin communal, à proximité du ruisseau. Selon les propos rapportés, les carcasses seraient déposées là pour éloigner les renards. La réunion a relevé que l'abandon de carcasses sur un chemin, particulièrement près d'un cours d'eau, soulève des préoccupations sanitaires, environnementales et de bien-être animal.

Des nuisances olfactives ont également été évoquées dans le secteur, en lien avec la présence d'animaux et des dépôts de nourriture. L'assemblée a rappelé que les problèmes de voisinage pouvaient être signalés afin de rechercher une solution, plutôt que de laisser la situation s'envenimer.

Le sujet a été confié à la représentante de la mairie présente à la réunion, pour examen et suivi. Il a été précisé que le compte rendu ferait état du signalement. Aucune décision sur l'élevage lui-même n'a été prise ; les échanges ont porté sur les carcasses, les nuisances et les conditions de détention des animaux.

Fontaines et points d'eau

La fontaine Jeanne-d 'Arc a été réparée. Une autre intervention, concernant une conduite ou un réceptacle obstrué, a été évoquée. Un devis d'environ **3 500 €** a été établi et la dépense a été acceptée par le conseil. Cependant, compte tenu du coût des travaux sur le réseau d'eau cette année et des autres dépenses à prévoir, la commune doit encore effectuer un point budgétaire.

Si les crédits ne permettent pas de réaliser les travaux en 2026, ils seront programmés en **2027**. Il a été précisé que l'obstruction réduit le débit, mais que la situation observée s'explique également par le manque d'eau : le réceptacle est actuellement presque vide et la conduite d'alimentation se trouve au-dessus du niveau de l'eau présente. Les travaux ne suffiraient donc pas, à eux seuls, à rétablir l'écoulement si la ressource ne revient pas.

La question de l'eau stagnante dans un bassin et de la présence de têtards a aussi été abordée. Des insectes aquatiques carnivores y sont observés, mais leur présence est connue depuis plusieurs années. Il a été convenu de surveiller leur nombre et l'état du bassin avant d'envisager une intervention. Le transfert éventuel des têtards vers un autre point d'eau a été évoqué, sans décision définitive.

Église, sépultures et cimetière

Église

Une aide est attendue pour les travaux du **campanaire**, c'est-à-dire les cloches et leur mécanisme. La commune attend la disponibilité de l'entreprise concernée pour qu'elle puisse intervenir. D'autres travaux, notamment sur les gouttières, ont également été mentionnés.

Sépultures et monument funéraire

La commune attend une réponse du Souvenir français concernant la restauration de la tombe d'un soldat de la guerre de 1914-1918, enterré à Montigny. La tombe est dégradée et un projet de remise en état est envisagé, accompagné éventuellement d'une cérémonie d'hommage le **11 novembre**. Il faut toutefois identifier les descendants et obtenir l'accord nécessaire avant toute intervention sur la sépulture. Si les démarches ou les travaux ne peuvent pas aboutir cette année, le projet sera reporté à l'année suivante.

Durée et renouvellement des concessions

Les échanges ont rappelé que la durée des concessions dépend du règlement du cimetière et peut être de **30 ou 50 ans**. Les familles doivent vérifier les documents dont elles disposent et procéder au renouvellement lorsque cela est nécessaire.

La question de l'information des familles en fin de concession a été soulevée. Les pratiques semblent varier selon les communes : certaines adressent un courrier ou apposent une information sur la tombe, tandis que la mairie de Montigny a reçu le conseil de ne pas envoyer de courrier lors d'un renouvellement simple, la concession étant considérée comme relevant d'un droit privé. La distinction a été faite avec les procédures formelles de reprise des tombes. Aucun changement de procédure n'a été décidé ; le point a été signalé comme nécessitant de s'en tenir au règlement applicable.

Aire de camping-cars et gestion des déchets

Une proposition a été faite d'ajouter, près de l'aire de camping-cars, un bac de tri et un bac pour les déchets résiduels, afin que les visiteurs puissent déposer leurs déchets. Les participants ont toutefois exprimé plusieurs réserves :

- les bacs risqueraient de recevoir des déchets inadaptés ou des dépôts extérieurs
- un bac jaune non conforme pourrait ne pas être collecté ;
- la collecte des déchets résiduels est encadrée et se fait notamment au moyen de sacs noirs ;
- l'ajout de bacs pourrait accroître la charge de nettoyage et de gestion.

La collecte de déchets dans les poubelles existantes pose déjà des difficultés lorsqu'elles débordent ou que leur contenu est tassé. La petite poubelle installée sur place est conservée pour le moment, avec un sac plastique afin de faciliter son nettoyage, mais il faudra surveiller son remplissage. Si elle devient une source de dépôts incontrôlés ou de nettoyage trop contraignant, son retrait pourra être envisagé.

Les participants ont également rappelé que de nombreuses aires de repos et certains sites touristiques ne disposent plus de poubelles, notamment pour limiter les dépôts sauvages. La proposition d'ajouter de nouveaux bacs n'a donc pas été retenue à ce stade.

🌡️ Réunion d'information sur la rénovation énergétique

Une proposition spontanée a été présentée : organiser une réunion d'information sur les systèmes de chauffage et les solutions de rénovation énergétique, dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie. Les participants ont insisté sur l'intérêt d'une information objective, qui ne soit pas uniquement une présentation commerciale de pompes à chaleur ou d'autres équipements.

La discussion a porté sur les ressources d'accompagnement disponibles dans le secteur. Il a été indiqué que la commune dépend de l'espace conseil **France Rénov' de Vaucouleurs**, qui propose un conseil gratuit sur les choix techniques, les travaux et les aides financières. Une distinction a été faite entre le conseil public, le diagnostic énergétique, l'accompagnement éventuel par un maître d'œuvre et les prestataires commerciaux.

Un participant s'est engagé à contacter le service, afin de trouver un interlocuteur susceptible de présenter le dispositif et ses étapes. Il vérifiera sa disponibilité et les possibilités d'organiser une réunion, notamment un samedi matin. L'objectif est de présenter de façon générale le fonctionnement d'un diagnostic énergétique, les priorités possibles de travaux, les aides disponibles et les conditions d'accompagnement.

Des informations rapportées pendant la réunion indiquent que les plafonds de revenus et les dispositifs d'aide auraient évolué, avec un soutien davantage orienté vers des bouquets de travaux ou une rénovation globale plutôt que vers des interventions isolées. Un exemple individuel a été mentionné, mais les montants cités dépendent d'une situation particulière et ne constituent pas une estimation applicable à l'ensemble des habitants.

🏠 Lavoir, gué et patrimoine local

Une participante a proposé de dégager et de nettoyer la petite plateforme de ciment située sous le lavoir découvert. Elle a également attiré l'attention sur l'aspect de certaines parties du pont, où des matériaux modernes ont remplacé des pierres anciennes. Le souhait exprimé est de remettre en valeur le site et son caractère patrimonial.

La mairie a reconnu l'intérêt patrimonial du lavoir, du gué et d'un second ancien lavoir aujourd'hui masqué par la végétation. La remise en état de ces éléments avait déjà été envisagée, notamment sous la forme d'un chantier, mais elle se heurte à plusieurs difficultés :

- un coût potentiellement important pour la commune et un reste à charge à prévoir ;

- la nécessité de construire un projet global plutôt que d'engager des interventions isolées ;
- la fragilité des pierres, affectées notamment par la montée de l'eau et le gel ;
- des contraintes réglementaires liées à la continuité écologique et à l'intervention sur les cours d'eau, les seuils et les vannes.

La commune a indiqué qu'une restauration du lavoir sans traitement des ouvrages qui régulent l'eau — notamment les vannes et le vannage — pourrait ne pas être cohérente. Les règles et positions des instances compétentes sur l'aménagement du cours d'eau doivent donc être clarifiées avant d'engager des travaux lourds. Une discussion avec les représentants concernés est à prévoir.

Un nettoyage pour retirer la terre et la végétation qui masquent certains éléments pourrait être envisagé plus simplement. Le sujet sera repris lors d'une prochaine réunion, avec la nécessité d'établir un projet et de vérifier les contraintes techniques, réglementaires et financières.

✅ **La prochaine assemblée citoyenne est fixée au 30 octobre 2026 à 18 h 30.**

Groupe animation :

- **Président : Christian Laurent**
- **Modérateur : Isabelle Burnel**
- **Secrétaire : Frédéric Vin**

Notre assemblée débute par son rituel :

Une seule question vous sera posée : « Qui veut prendre la parole ? »

N'oubliez pas

✓ **La boîte à idées est votre écoute**

Et

✓ **Votre participation enrichit nos échanges**